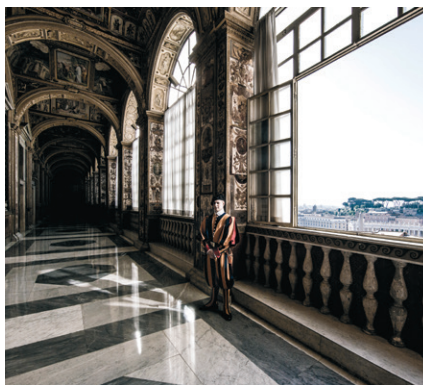




Qui l'eût cru, il y a juste de deux ans, lorsque nous nous lançions dans la récolte de fonds pour financer la reconstruction de la caserne de la Garde Suisse Pontificale, que nous serions à bout touchant, aujourd'hui.

Nous atteignons 42 millions de francs de dons et de promesses de dons. C'est, tout simplement, le 80% des moyens financiers nécessaires pour réaliser ce projet. Les mots sont peu de chose, chers donatrices, donateurs et partenaires, pour vous dire notre reconnaissance. Votre générosité et l'affection amicale que vous témoignez à l'endroit de ce projet, mais aussi et, surtout, envers la Garde Suisse Pontificale, nous vont droit au cœur. Nous ressentons, à travers votre élan, la conviction que ce corps d'armes, si particulier, est profondément lié à la Suisse, à son histoire et aux idéaux de fidélité qui, par-delà les siècles, ont forgé notre identité. «L'histoire de la garde suisse, c'est d'abord l'histoire d'une longue fidélité. Fidélité au Pape donc, mais aussi, à travers elle, fidélité de la Suisse à la vocation chrétienne inscrite sur son drapeau», nous disait, le professeur Philippe Chenaux, dans la précédente édition de notre Newsletter. Une belle image! Celle d'une valeur universelle dont toutes les femmes et tous les hommes de cette planète peuvent être les porteurs.

Merci donc du fond du cœur, chers donatrices, donateurs et partenaires, de nous permettre de participer activement à une telle entreprise. Je le vois comme une pierre milliaire dans chacune de nos vies.

Doris Leuthard
Ancienne Conseillère fédérale
Présidente du Comité de patronage

CHRONIQUE DE CASERNE



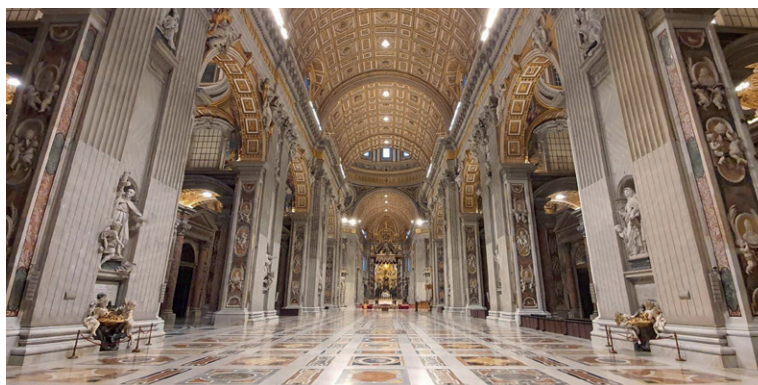
FONDATION CASERNE
GARDE SUISSE PONTIFICALE

LA SECRÉTAIRIE D'ETAT ET LA FONDATION À L'UNISSON

La confiance des bienfaiteurs. Dans un courrier adressé au président de la Fondation, Jean-Pierre Roth, le 18 octobre dernier, son Eminence, le Cardinal Pietro Parolin, Secrétaire d'Etat de Sa Sainteté, se réjouit des progrès réalisés dans le projet de reconstruction de la caserne de la Garde Suisse Pontificale. Il salue, en particulier, la générosité des donatrices et donateurs pour lesquels il n'hésite pas à utiliser le terme de «bienfaiteurs».

Cette lettre et son contenu sont d'une très grande importance pour l'avancement des travaux. En effet, certaines lenteurs de procédure avaient lieu de nous inquiéter, ces dernières semaines. Les propos du Cardinal Parolin nous rassurent et renforcent notre confiance de parvenir au but, dans les délais que la Fondation s'est fixés. Le Cardinal Parolin nous dit, entre autres: *«Je vous remercie pour les informations sur les derniers développements concernant le financement du projet de restauration de la caserne de la Garde Suisse Pontificale et pour la feuille de route que vous proposez afin de garantir le bon déroulement des travaux et de préserver la confiance des bienfaiteurs. De plus, je me réjouis des résultats déjà obtenus concernant la levée de fonds et souhaite exprimer ma vive appréciation à tous ceux qui, de diverses manières, contribuent à la réalisation du projet. Je puis à présent vous communiquer l'approbation de la Secrétairerie d'Etat concernant la méthodologie».*

Ce courrier s'ajoute et confirme celui que le Cardinal Parolin vient d'envoyer à nos donatrices, donateurs et partenaires. En clair, c'est un soutien sans réserve au projet, rejoignant celui du Pape François, lui-même, que celui-ci nous a témoigné lors de la visite à Rome, il y a un an, d'une délégation de notre Fondation.



NOUS AVONS RÉCOLTÉ 42 MILLIONS DE FRANCS

La Garde Suisse Pontificale doit continuer. Après deux ans de récoltes de fonds, nous avons pu récolter des dons et des promesses de dons d'un montant de 42 millions de francs. A l'évidence, la Garde Suisse Pontificale peut se targuer de larges soutiens, en Suisse mais aussi hors de nos frontières.

Cette générosité provient aussi bien de personnes privées, que d'entreprises privées, de Fondations, des pouvoirs publics — Confédération et cantons — et de la Communauté catholique. Toutes et tous sont acquises à l'idée que la Garde Suisse Pontificale doit continuer à occuper sa place dans l'histoire du Vatican.

Plus encore aujourd'hui, que hier, l'Eglise catholique et son chef représentent une autorité morale et humaniste qui correspond aux objectifs politiques de la Suisse en matière de défense des droits de l'homme et d'aide humanitaire. En cela, elle dépasse les clivages religieux et idéologiques pour en appeler à une valeur universelle: le droit de tout être humain de vivre en harmonie et en paix où qu'il se trouve.


SEGRETERIA DI STATO
N. 16078/21/RS/E-mail

Du Vatican, 11 novembre 2021

Chers frères et sœurs,

Le soutien de la population suisse au projet de nouvelle caserne pour la Garde suisse pontificale a été marqué d'une très grande générosité. En moins de deux ans, 42 millions de francs suisses de dons et de promesses de dons ont pu être enregistrés par la Fondation pour la Rénovation de la Caserne de la Garde suisse pontificale au Vatican. Le Saint-Siège remercie la Confédération suisse, ses Cantons et les communautés catholiques de ce pays, ainsi que les nombreuses fondations et les donateurs privés pour leurs contributions. Notre gratitude va également à toutes celles et ceux qui se sont dévoués pour animer cette recherche de fonds. Le montant envisagé par la Fondation est donc présent largement assuré, ce qui permet d'aller de l'avant dans la réalisation de cet ambitieux projet qui assurera à la Garde et à ses familles de conditions d'hébergement meilleures et respectueuses de l'environnement.

Les démarches internes pour le lancement du projet sont maintenant engagées. D'autre part, la Cité du Vatican faisant partie du patrimoine mondial de l'UNESCO, il faudra également obtenir un avis favorable. Au terme de ces étapes préliminaires, il sera possible de procéder à l'adjudication des travaux, au relogement de la Garde dans des locaux provisoires et à l'ouverture du bâtiment. Je tiens à vous informer que la planification de la rénovation de la Caserne de la Garde suisse pontificale est prévue pour l'été 2022, comme le prévoyait la planification établie en 2018, à l'occasion du jubilé de



AU CŒUR DU PROJET

UNE NOUVELLE RUBRIQUE

Un suivi systématique des travaux. A compter de cette édition 4-2021 de la «Chronique de caserne», notre newsletter bisannuelle, nous nous proposons d'accompagner l'avancement des travaux et des échanges avec les autorités du Vatican de manière régulière et systématique. Cette nouvelle rubrique, intitulée «Au cœur du projet», permettra aux donatrices, donateurs et partenaires de suivre en temps réel, ou presque, les progrès que nous réalisons dans la mise en œuvre concrète de la reconstruction de la caserne. Nous vous informerons tant sur les avancées concrètes des travaux que sur l'état d'avancement financier. Les personnes responsables au sein de la Fondation, en première ligne le président, se tiendront à la disposition de toutes celles et ceux d'entre vous qui souhaiteraient des compléments d'informations.

COMMISSION DE CONDUITE DU PROJET

Une première réunion. Le 2 septembre 2021 la Fondation et le bureau d'architectes Durisch et Nolli ont été conviés par le cardinal Secrétaire d'Etat Parolin à une première réunion de la Commission qui devra, sous son autorité, piloter l'exécution du projet. Y participait également le Président de la Commission vaticane des constructions, appelée communément «Tutela». Cette prise de contact visait à mettre les partenaires en présence et à organiser la suite des travaux. Ainsi, les architectes ont-ils été chargés de fournir à la Tutela un dossier complet d'informations techniques devant servir de base à une discussion bilatérale. La date de celle-ci a été fixée à janvier 2022. Ces premières discussions ont révélé combien les processus de décision du Vatican sont complexes et lents. Il en résultera, sans aucun doute, des retards dans l'avancement des travaux.

FINANCEMENT DU PROJET

Etat d'avancement. Le 21 octobre 2021, la Fondation a été invitée à participer à une réunion, placée sous la présidence de Mgr Luigi Cona, Assesseur pour les Affaires générales de la Secrétairerie d'Etat, afin de clarifier des questions relatives aux progrès de la recherche de fonds. Notre Fondation a, notamment, dû s'expliquer sur la présence d'intérêts négatifs, l'absence de projet définitivement approuvé et la possibilité d'étaler, dans le temps, les versements des donateurs, l'incitant ainsi à privilégier l'enregistrement de promesses contractuelles de dons plutôt que des versements liquides immédiats. Nous avons proposé que le permis de construire formel soit émis par le Vatican, au terme des procédures internes de consultation (Tutela et UNESCO) et dont résultera le projet définitif. Ce permis de construire sera porté à la connaissance des donateurs, qui seront alors invités à exécuter leurs promesses de dons selon les contrats conclus.



Tour du vent, Yazd



Forum romain, Rome



Vieille ville, Berne

L'UNESCO, PARTENAIRE IMPORTANT DE LA CASERNE DE LA GARDE SUISSE PONTIFICALE



Aux côtés des autorités du Vatican et de la ville de Rome, l'UNESCO est l'autre partenaire important dans le projet de reconstruction de la caserne de la Garde suisse pontificale. La Cité du Vatican figure, en effet, comme beaucoup d'autres sites dans le monde, sur la fameuse liste connue sous l'appellation «Site figurant sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO». Qu'est-ce que c'est exactement? -Tentative d'explication.

Ses origines. La Conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, réunie à Paris du 17 octobre au 21 novembre 1972, y adoptait la convention dédiée à la protection du patrimoine naturel et culturel. Son constat, voici 50 ans: le patrimoine culturel et le patrimoine naturel sont de plus en plus menacés de destruction, non seulement par les causes traditionnelles de dégradation mais encore par l'évolution de la vie sociale et économique qui les aggrave par des phénomènes d'altération ou de destruction encore plus redoutable. A ce titre, l'UNESCO participera à leur conservation car ses membres considèrent que la transmission du savoir, pour tous les peuples du monde, repose sur la protection de leur patrimoine, toutes régions et tous pays confondus.

194 Etats sont parties à la Convention. Tous ces pays ont ratifié la Convention du patrimoine mondial. Ils acceptent ainsi d'identifier et de proposer des biens se trouvant sur leur territoire national et qui sont susceptibles de figurer sur la Liste du patrimoine mondial.

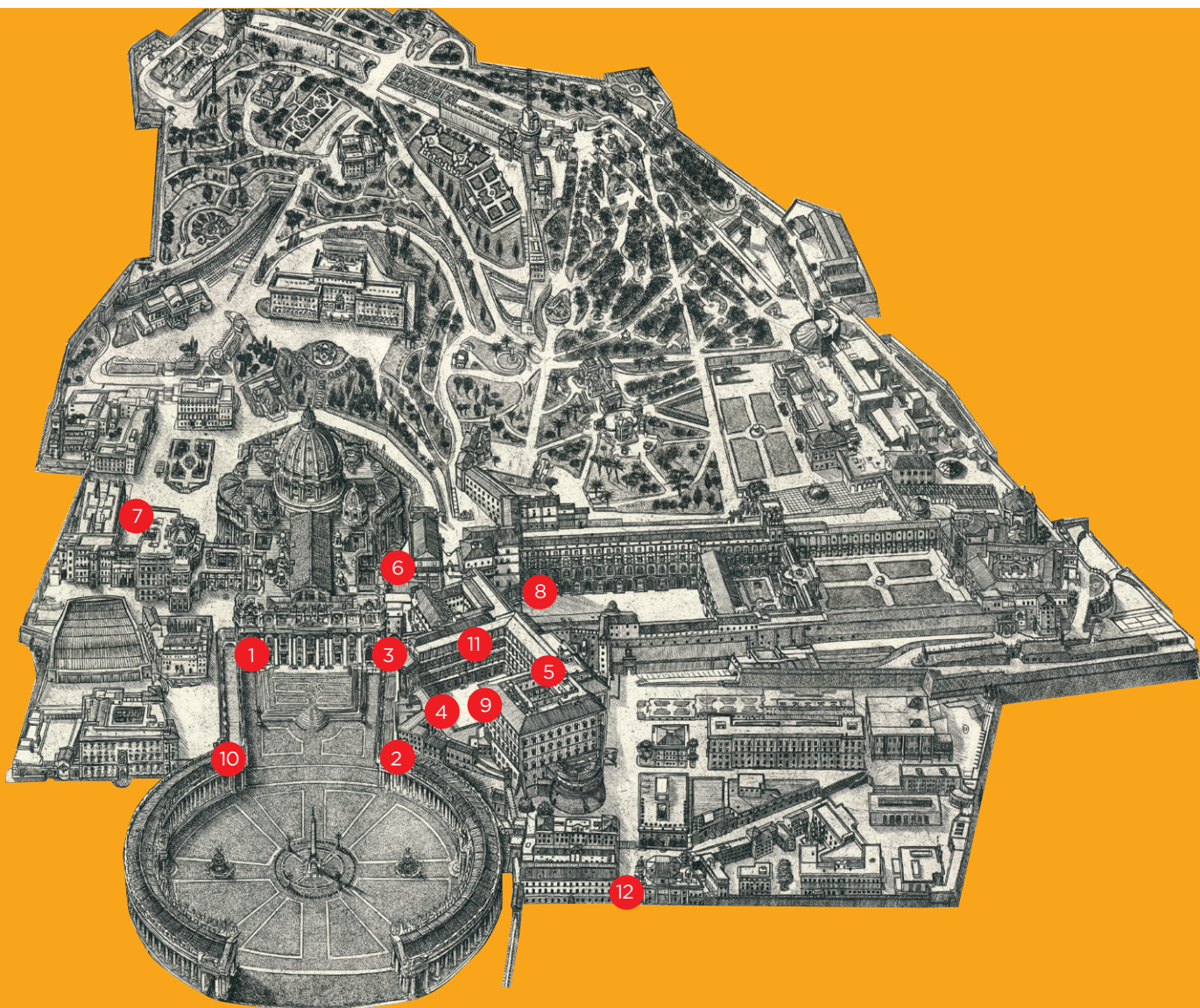
La Cité du Vatican. Le micro Etat figure bien évidemment sur la Liste du patrimoine mondial. Son histoire religieuse et humaine, son architecture avec la Basilique Saint Pierre, ses musées et le trésor d'œuvres picturales, sculpturales et architecturales majeurs que recèle le Vatican, ne pouvaient échapper à la Liste du patrimoine mondial. La reconstruction de la caserne des gardes suisses doit donc s'insérer dans les critères définis par l'UNESCO.

Les forces de l'esprit sont partagées par tous. Le projet de nouvelle caserne conçu par nos architectes Durisch & Nolli, représente, à cet égard, une revalorisation du site où il s'érigera. En effet, la caserne actuelle, qui date de la fin du 19^{ème} siècle, fut bâtie en tenant compte des besoins du moment et où les principes de conservation du patrimoine n'étaient pas de rigueur. Elle ne représente, en soi, pas une vraie valeur de conservation. En revanche, le nouveau projet, qui permet, en parallèle, de rétablir la Via Francigena, la voie des Pèlerins, comme elle existait par le passé en débouchant sur la place Saint Pierre, répond incontestablement aux exigences et critères de l'UNESCO. Le site immédiat, autour de la caserne, en sera donc revalorisé, sur le plan esthétique et historique. Participer à cette entreprise, c'est bel et bien prendre une part active à la revitalisation d'une partie de cet immense patrimoine que représentent le Vatican, ses dépendances et son environnement. Ce sera un petit témoignage, une belle contribution de la Suisse et des Suisses à une œuvre qui, bien que religieuse et profondément liée à l'Eglise catholique, interpelle et touche l'humanité entière, au même titre que la Basilique devenue Mosquée Sainte Sophie, les trésors des Eglises orthodoxes ou les temples bouddhistes. Toutes et tous sont la marque physique des forces de l'esprit propres à chaque être humain, sans distinction ni de race, ni de religions, ni d'origines.

CRITÈRES POUR FIGURER SUR LA LISTE

- les monuments, architecturaux, picturaux, structures à caractère archéologique,
- les ensembles, groupes de constructions en raison de leur unité ou intégration dans le paysage
- les sites, œuvres de l'homme ou œuvres conjuguées de l'homme et de la nature,
- les monuments naturels, par exemple des formations physiques,
- les formations géologiques, l'habitat d'espèces animales menacées,
- les sites naturels, strictement délimités, exceptionnels du point de vue de la science ou de leur beauté.

Dans cet esprit, il appartient à chaque État, partie à la Convention, d'identifier et de délimiter les différents biens situés sur son territoire correspondant aux critères ci-dessus.



LES POSTES DE LA GARDE SUISSE PONTIFICALE

1. ARCO DELLE CAMPANE: entrée au Vatican des représentants officiels de l'État lors de leurs visites au Pape.

2. PORTONE DI BRONZO (PORTE DE BRONZE): entrée principale du Palais apostolique. Elle ouvre tous les jours à 7 h. À 8 h, une garde d'honneur débute; elle est relevée toutes les deux heures. Pendant le conclave (l'élection du Pape), la porte reste fermée; elle s'ouvre à nouveau au moment du «Habemus Papam» («Nous avons un pape»).

3. COSTATINO: poste situé au pied de la Scala Regia, l'escalier du Palais apostolique.

4. CORTILE SAN DAMASO (COUR SAINT-DAMASE): imposante cour intérieure du Palais apostolique dans laquelle les gardes prêtent serment le 6 mai. Pour surveiller les différentes entrées du Palais, la Garde occupe plusieurs postes dans la cour.

5. SALA CLEMENTINA: cette salle, l'une des plus grandes du Palais apostolique, est l'anti-chambre de la salle de réception privée du Pape. Dans le cadre des festivités de la prestation de serment, les gardes sont reçus en audience par le Pape en présence de leurs parents.

6. SALA REGIA: dans cette salle chargée d'histoire, dont la voûte en berceau est ornée de cassettes dorées, plusieurs rois et chefs de gouvernement ont été reçus en audience par le Pape. La principale mission des gardes est d'empêcher des personnes non autorisées d'y pénétrer depuis les musées du Vatican adjacents.

7. DOMUS SANCTAE MARTHAÆ: cette résidence simple accueille les cardinaux pendant le conclave. Le Pape François appréciant le contact avec d'autres habitants, il a décidé de faire de Domus Sanctae Marthaæ sa résidence principale plutôt que de loger dans l'appartement pontifical au sein du Palais apostolique.

8. BELVEDERE: entrée réservée aux employés du Palais.

9. SCALA NOBILE: ici se trouvent trois postes: au rez-de-chaussée, lorsque le Pape entre ou sort du Palais apostolique; au premier étage, pour contrôler l'accès aux appartements et aux bureaux du cardinal secrétaire d'État; devant l'appartement du Pape (poste provisoirement levé).

10. CANCELLO PETRIANO: cette entrée mène à la salle d'audience, dans laquelle le pape tient les audiences générales durant les mois d'hiver. Les gardes réalisent des contrôles de personnes et renseignent les pèlerins et les touristes.

11. LOGES: les trois arcades autour de la Cour Saint-Damase, décorées notamment de fresques de Raphaël. Elles font partie des plus anciens postes de la garde encore existants.

12. CANCELLO SANT'ANNA: l'entrée se trouve directement à côté de la caserne de la Garde. Plusieurs centaines d'employés du Vatican, sur les 3500 au total, traversent chaque jour cette porte étroite, ainsi que des personnes souhaitant se rendre à la pharmacie de la Cité du Vatican, à la banque, au supermarché ou à la Poste.

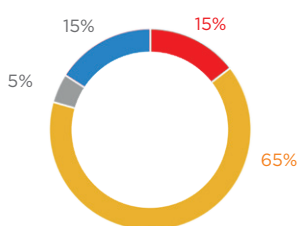


CHAQUE CONTRIBUTION EST UTILE!

BAROMÈTRE DES DONS

Statut novembre 2021

CHF 50 Mio.



Dons	CHF	7'284'959
Engagements de dons	CHF	32'417'306
Dons attendus	CHF	2'340'000
Manque	CHF	7'957'735

Total actuel	CHF	42'042'265
Objectif	CHF	50'000'000

C'EST UN MAGNIFIQUE PRIVILÈGE

«Les valeurs chrétiennes, en ces temps incertains et troublés, représentent pour des centaines de millions de personnes un fil rouge auquel elles se raccrochent. La Garde Suisse Pontificale est l'ambassadeur incontesté de ces valeurs. C'est un magnifique privilège, pour la Suisse, d'être rattachée à un tel patrimoine. Mais, il en découle un devoir de notre pays à l'endroit de cette troupe: lui mettre à disposition une infrastructure moderne et adaptée à l'exigence de cette noble mission. C'est dans cet esprit que nous nous réjouissons de participer à ce projet.»

Martin et Marianne Haefner

NOUS Y SOMMES PRESQUE



Nous disposons actuellement de 42 millions de francs net, pour financer le projet de reconstruction de la caserne. C'est un résultat, en tous points de vue, remarquable. Nous devons encore mobiliser 8 millions de francs. D'ores et déjà merci à toutes celles et ceux d'entre vous qui nous ont fait confiance. En dépit des ralentissements d'activités, partout dans le monde, tant au sein du monde public que privé, nous avons pu aller de l'avant. Cette situation si inédite et si particulière a mis en lumière la valeur des contacts de proximité: discussions collatérales en marge d'une séance, regards complices ou appuyés, sourires ou froncements de sourcils. Autant de touches, si profondément humaines, qui ont fait défaut. Sans oublier l'impossibilité de partager avec la garde pontificale la cérémonie, si haute en couleur et émouvante, de l'assermentation des nouvelles recrues. Partie remise. Nous voulons croire à un retour prochain à la normale. Dans l'intervalle, nous allons encore mobiliser tous nos élans pour parvenir à trouver d'autres généreux donatrices et donateurs prêts à participer à cette aventure. Chères donatrices, chers donateurs, nous sommes conscients de l'humanité de votre engagement. Nous mettrons tout en œuvre pour lui donner la signification qui lui revient.

Jean-Pierre Roth
Président de la Fondation
pour la reconstruction
de la caserne de la Garde Suisse

Lara Tonet
directrice de campagne

FONDATION POUR LA RÉNOVATION DE LA CASERNE DE LA GARDE SUISSE PONTIFICALE

Ringstrasse 2, CH-4600 Olten, +41 (0)32 621 10 10, info@kasernenstiftung-schweizergarde.ch, www.kasernenstiftung-schweizergarde.ch
COORDONNÉES BANCAIRES UBS Switzerland AG, 1204 Genève, IBAN CH06 0027 9279 3181 5201 J